

Évaluer la démarche de participation citoyenne : réflexion théorique et proposition méthodologique

Pierre ANDRÉ

Professeur et directeur

Département de géographie/Université de Montréal, Canada

Centre de développement de la recherche internationale en environnement (CEDRIE) /

Université de Montréal, Canada

Pierre ANDRÉ : Pierre ANDRÉ (Ph.D. Biologie) est professeur en environnement humain au Département de géographie de l'Université de Montréal et directeur du Centre de développement de la recherche internationale en environnement (CEDRIE) de cette même université. Expert en gestion des ressources naturelles et évaluation environnementale, il est l'auteur principal du livre intitulé *Évaluation des impacts sur l'environnement. Processus, acteurs et pratique pour un développement durable* (Presses Internationales Polytechnique, Montréal, 1999, 2003 et 2010) consacré à l'expérience dans les États membres de la Francophonie. D'un point de vue théorique, il s'intéresse aux questions de citoyenneté, pouvoir et territoire. À cet effet, il concentre ses énergies sur la dynamique des acteurs, sur les perceptions et représentations de l'environnement, sur l'adaptation sociale aux changements environnementaux ainsi que sur les enjeux de la démocratie participative. Il est le principal auteur des principes internationaux de meilleure pratique de participation publique élaborés par l'International Association for Impact Assessment.

Résumé

La participation publique préalable aux décisions d'aménagement est devenue incontournable. Figurant dans les textes législatifs de la grande majorité des États et gouvernements, ces démarches participatives aux formes variables répondent (1) soit à une demande des citoyens pour des lieux nouveaux d'expression et d'exercice de pouvoir, une réponse à l'affaiblissement de la démocratie représentative, (2) soit à des exigences internationales prônant l'établissement de sociétés plus démocratiques. Quelle que soient les raisons ayant conduit à leur mise en place, il incombe de s'interroger sur la valeur effective de ces pratiques. Répondent-elles aux principes d'une bonne participation? Permettent-elles une réelle implication des citoyens dans la prise de décision? Afin de procéder à de telles évaluations, nous proposons un cadre d'analyse fondé sur les principes de démocratie participative, lesquels se retrouvent en grande partie dans ceux de bonne participation publique élaborés par l'International Association for Impact Assessment. Les principes auxquels nous porterons une attention particulière sont les suivants : la démarche participative est-elle adaptée au contexte; informative et proactive; adaptée et communicante; respectueuse des divers intérêts et équitable; formative; coopérative; et redevable envers les parties prenantes. Nous illustrerons notre démarche en l'appliquant au projet de création de la réserve aquatique projetée sur la rivière Ashuapmushuan (Québec). Nous en discuterons enfin les limites et les avantages et insisterons sur l'importance d'un tel cadre évaluatif pour assurer un suivi du processus participatif, pour améliorer les façons de faire et pour identifier les besoins en matière de renforcement des capacités.